



ITAB

« Il faut sortir le bio de sa marginalisation » a affirmé Michel Barnier le 2 octobre dernier.

Michel Barnier

Son plan d'action « Agriculture biologique : horizon 2012 »

Lors du Grand Conseil de l'Agence Bio, le 12 septembre, le Ministre de l'Agriculture a annoncé les principales mesures du "plan d'action d'agriculture biologique horizon 2012" qui sera présenté fin octobre au Grenelle de l'environnement. Il les a réaffirmées le 2 octobre à l'occasion des Assises de l'Agriculture Biologiques organisées par l'Agence Bio.

L'objectif de ce plan est « *de développer le mode de production biologique pour que l'offre française soit en mesure de satisfaire la demande des consommateurs à l'horizon 2012* ». Il s'organise autour des axes suivants :

1 - Recherche, développement et formation ■ Création d'un comité scientifique de l'agriculture biologique ■ Enveloppe de 1 million d'euros accordée par le CASDAR au sein de l'appel à projets « innovation » ■ Participation française de l'INRA et des Instituts techniques dans le projet européen Eranet « core organic » ■ Création d'un Réseau Mixte Thématique en AB (RMT) ■ Organisation d'un colloque début 2008 pour faire le point sur l'état de la recherche en AB ■ ...

2 - Mobilisation de l'enseignement agricole ■ intégration de l'agriculture biologique dans l'ensemble des formations initiales

et continues ■ Formation des enseignants à l'agriculture biologique intensifiée et généralisée ■ Intégration d'un module de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation biologiques dans le cadre de l'éducation à l'environnement ■ ...

3 - Organiser et structurer les filières ■ Dotation à l'Agence Bio d'un fonds de structuration des filières de 3 millions d'euros par an pendant les cinq années du plan (accompagnement de projets de filières, visant à garantir aux producteurs débouchés et valorisation des produits, et approvisionnement régulier aux opérateurs de l'aval)...

4 - Consommation de produits bio ■ Développement des canaux filières courtes et restauration collective ■ Vers la présence systématique de produits biologiques au menu des restaurants scolaires de l'enseignement agricole ■ ...

5 - Prise en compte des spécificités de l'AB ■ Veiller à ce que les règles d'application du règlement européen soient cohérentes, complètes, d'un niveau d'exigences élevé ■ Mise en place auprès de l'INAO d'un groupe de travail permanent assurant le lien entre pouvoirs publics et professionnels de la bio ■ Procédure simplifiée pour la mise sur le marché des préparations commerciales phytosanitaires d'origine naturelle ■ Propositions d'un groupe de travail sur les OGM

6 - Favoriser les conversions et la pérennité des exploitations ■ Proposition au Parlement la reconduction du crédit d'impôt et le revaloriser. ■ Prise en considération des objectifs de développement de l'AB lors des réflexions engagées dans le cadre du bilan de santé de la PAC ■ ...

Discours complet sur www.itab.asso.fr